

Union
syndicale
Solidaires

PAS DE PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT À LAGARDÈRE SANS CONTREPARTIES SOCIALES !

22 octobre 2020



PAS DE PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT À LAGARDÈRE SANS CONTREPARTIES SOCIALES !

Le 22 octobre 2020

Le site BFM-TV annonçant le 19-10-2020 que LAGARDERE TRAVEL RETAIL s'apprête à demander au Ministère des Finances un Prêt Garanti par l'État, SUD SOLIDAIRES RELAY LAGARDERE appelle M. Bruno LE MAIRE à, porter la plus grande attention au statut social réel des personnels de vente des enseignes de sa branche française que LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE revendique abusivement sur ses sites en faisant état de 4700 employés alors que cette société n'en déclare réellement que selon une moyenne annuelle inférieure à 1100 salariés.

Les 3600 salariés des points de vente qui constituent cette différence sont néanmoins en réalité des salariés condamnés au SMIC à vie selon les règles édictées par cette seule société L.T.R.F. mais aussi dépossédés de tout droit, y compris le droit fondamental et constitutionnel de voter aux élections professionnelles de ladite L.T.R.F., et de bénéficier des négociations obligatoires en entreprise.

En effet, il convient de rappeler à M. Le ministre des Finances que L.T.R.F. organise depuis des dizaines

d'années une mystification juridique laissant accroire que les chefs d'établissements de ses enseignes seraient des chefs d'entreprises indépendants employeurs de leurs personnels en totale autonomie .

De par cet argument d'ailleurs inopérant en l'espèce , la Sté. L.T.R.F. refuse tout aussi obstinément à 3600 salariés la reconnaissance de la communauté de travail et donc le droit d'avoir des représentants du personnel au sein de la société , et de ce fait tout contrôle sur la légitimité des potentiels licenciements économiques qu'ils peuvent à l'évidence redouter dans le contexte actuel.

Pourtant , un véritable contrôle par des représentants élus de l'ensemble de la communauté de travail des enseignes françaises du groupe serait à l'évidence plus à même d'éviter au contribuable de financer , non pas seulement en réalité le chômage partiel parfaitement légitimé des personnels de vente , mais le train de vie dispendieux de « l'élite » du groupe LAGARDERE dont les 3600 salariés français des points de vente , n'ont jamais perçu la moindre « miette » , ni par le biais de l'intéressement dont ils ont toujours été privés , ni par tout autre moyen .

SUD SOLIDAIRES RELAY-LAGARDERE tient à la disposition de M. LE MAIRE et de sa collègue Mme. Élisabeth BORNE , Ministre du Travail , la parfaite démonstration de la mystification juridique de la Sté L.T.R.F. que nous dénonçons .

Le moins que puisse faire M. Bruno LE MAIRE , conformément à ses exigences affichées de dialogue social de qualité dans les entreprises dans le contexte de la crise de la Covid 19 est donc , à l'occasion de la négociation éventuelle d'un PGE , d'exiger comme préalable de L.T.R.F. l'intégration de ces 3600 salariés à la communauté de travail de cette filiale du groupe LAGARDERE .

Sources : <https://www.lagardere-tr.fr/fr/presentation/qui-sommes-nous>

<https://www.societe.com/societe/lagardere-travel-retail-france-542095336.html>

https://www.bfmtv.com/economie/lagardere-envisage-un-pret-garanti-par-l-etat-pour-sa-filiale-relay_AV-202010190043.html

Contact SUD SOLIDAIRES RELAY LAGARDERE : Emmanuel CORAL- lelienrougegris@yahoo.fr - 0686044431

Fédération SUD Commerces et Services, 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris.

Téléphone : 07 64 62 92 23 / Mail : fdsudcommerce@yahoo.fr

Pour nous suivre Facebook et Twitter

• [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/PAS-DE-PRET-GARANTI-PAR-L-ETAT-A-LAGARDERE-SANS-CONTREPARTIES-SOCIALES>